

**L**E Soussigné, Imprimeur et Propriétaire de LA MINERVE, informe ses amis et le public qu'il a acquis de Mr. JAMES LANE, tout son fonds d'Imprimerie, Presses, Caractères, &c. ce qui joint à son propre fonds déjà considérable, et comprenant un grand assortiment de Caractères Neufs et d'un goût nouveau, le met en état d'exécuter dans les Langues Française, Anglaise ou Latine, avec élégance et promptitude, tous les Ouvrages qu'on voudra bien lui confier, tels que PAMPHLETS, CARTES, AFFICHES, LETTRES CIRCULAIRES, &c. &c. &c. Il croit devoir saisir cette occasion pour témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont encouragé jusqu'à présent, et il se flatte que ses efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien l'employer, lui mériteront la continuation de la faveur du public.

Le Bureau de LA MINERVE est maintenant établi au No. 29, rue St. Paul, près du Marché Neuf, au lieu ci-devant occupé par Mr. James Lane.

—o—x—o—  
**LUJGER DUVERNAY**

Montréal, 3 Sept. 1829.

—o—x—o—  
**DECRETS.—DISTRICT DE QUEBEC.**

*Augustin Pepin dit Lachance, vs. Cécile Fournier et autres.* 1<sup>o</sup> la moitié nord-est d'une maison, entre les rues Cul-de-Sac, et Champlain. 2<sup>o</sup>. Un emplacement au faubourg St. Roch, rue St. Vallier, avec maison. 18 octobre.

*A. N. J. Duchesnay vs. John Clearhue.* Un terrain près du moulin banal de la seigneurie de Beauport, de 37 pieds environ sur 30. 2<sup>o</sup>. Un autre terrain joignant le précédent, de 46 pieds de profondeur. 19 octobre.

*William Mailland, tant en son nom qu'en qualité de curateur à la succession vacante de George Garden vs. Daniel Sutherland.* La moitié sud de la partie du fief Temiscouata, située à l'ouest du lac et entre le chemin du portage et la rivière Gatineau. 8 novembre.

**DISTRICT DE MONTREAL.**

*William Smith, vs. François et Louis Dupuis.* 1<sup>o</sup>. La moitié indivise d'une terre à St. Jacques, entre Etienne Lapiere et J. Bte. Mousseau. 2<sup>o</sup>. La moitié indivise d'une terre, entre Pierre Laporte et Charles Chevaudière. 18 octobre.

*Seraphim Leblanc, vs. J. Bte. Asselin.* Un lot de terre à l'Achigan, paroisse de l'Assomption, entre Jacques Piquet des deux côtés. 18 octobre.

*John Richardson vs. Hugh M'Kay.* Le no. 54 de la première concession d'Ormston, seigneurie de Beauharnois. 18 octobre.

*Jean Frs. Téu vs. J. Rié. Cascau et sa femme.* 1<sup>o</sup>. Les nos. 315 et 316 de la seigneurie St. Hyacinthe, entre Pierre Louis Guéroult et Frs. Fancuf. 2<sup>o</sup>. Le lot 414, entre Pierre Ralph et Antoine Bélanger. 18 oct.

*Hannah Luke vs. Allen Hungerford.* Les lois 120, 121, 122, 123 et 124, dans la huitième concession de la seigneurie de Monnoir. 18 octobre.

*George Wurtelé vs. N. P. M. Kurczyn,* es qualités d'exécuteur. Un emplacement et maison, rue Notre Dame, entre les héritiers Berthelot et la veuve Delvechio. 19 octobre.

*P. T. Pinsonnaul vs. Ambroise, Charles, Louis et Julie Ermine Sanguet.* Le fief et seigneurie de la Salle, dans le district de Montréal, derrière la seigneurie du Sault St. Louis, avec le manoir, le domaine, les moulins, &c. et autres droits seigneuriaux. 26 octobre.

**DISTRICT DES TROIS RIVIERES.**

*Joseph Badeaux vs. Charles Lenoblet Duplessis.* Une terre à la Pointe du Lac, au second rang nommé l'Acadie, entre les héritiers J. B. Elie Breton, et les héritiers Gabriel Lafond. 2 octobre.

*Rex vs. Chs. Jourdain.* 1<sup>o</sup>. Un compeau de terre au Cap de la Madeleine, près du moulin banal. 2<sup>o</sup>. Un compeau de terre en bois de bout, au même lieu. 3<sup>o</sup>. La moitié d'une terre, de 1-2 arpent sur 30 en tota au même lieu. 18 octobre.